RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 7e CIRCONSCRIPTION DES YVELINES

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Ve REPUBLIQUE





GERARD PRIOUX

DÉPUTÉ SORTANT

Ancien Sous-Préfet de Mantes
Croix de Guerre 39-45

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous m'avez élu en 1962 à une large majorité parce que vous entendiez permettre au Président de la République de s'appuyer à l'Assemblée sur une majorité solide indispensable à une saine gestion des affaires du pays.

Le problème est aujourd'hui le même :

— ou bien la France a une vraie majorité

— ou bien, si la coalition disparate des oppositions l'emporte, elle éclatera au lendemain du scrutin et la France n'aura ni majorité ni gouvernement durables.

Sans doute, beaucoup de choses restent-elles encore à faire que le Ve Plan permettra de réaliser dans un ordre rationnel. Face aux réalisations de la Ve République, que proposent les oppositions ? Des promesses-pour-tout-le-monde qu'elles savent impossible à tenir et qui nous ramèneraient très vite aux errements du passé avec une France appauvrie et affaiblie.

C'est parce que seule une majorité Ve République peut assurer la paix, l'indépendance et le progrès

parce que seul un député de la majorité peut défendre efficacement les intérêts de notre région que **dès le premier tour**, les électrices et les électeurs, accorderont largement leurs suffrages

à Gérard PRIOUX

et à son suppléant

Madame Evangéline LANTZ



VOTEZ STABILITÉ, VOTEZ MAJORITÉ

L'ACTION QUE J'AI MENEE SUR LE PLAN NATIONAL

— Action à l'Assemblée en tant que membre de la **Commission des Finances,** rapporteur du budget de la recherche scientifique.

— Action en faveur de la **maison individuelle,** à des prix accessibles aux familles modestes.

— Action en faveur de la **réanimation des zones rurales** désertées qui exigent :

- Suppression rapide des zones de salaires et d'allocations familiales.
- Formules nouvelles d'aide aux communes rurales.
- Installation dans notre région de petites et moyennes entreprises parisiennes et extension des industries existantes.
- Réalisation facile, en dehors des sites protégés, d'ensembles importants de maisons individuelles sur des terrains ruraux achetés librement : seule solution de rechange susceptible dans l'avenir de **protéger les agriculteurs** et les propriétaires CONTRE LE DEVELOPPEMENT DES ZAD qui s'étendent en tache d'huile autour de LA PREMIÈRE ZAD DE NOTRE RÉGION, CELLE DE MANTES.

L'ACTION QUE J'AI MENEE SUR LE PLAN LOCAL

— En obtenant, l'**Autoroute PARIS-MANTES sans péage.**
— En intervenant dans l'intérêt des différentes catégories de la population.
— En aidant les municipalités et les syndicats intercommunaux à réaliser leurs programmes.

CETTE ACTION, COMMENCÉE IL Y A 4 ANS SEULEMENT, NE PEUT QUE SE DÉVELOPPER DANS LE TEMPS

MON PROGRAMME GÉNÉRAL EST CELUI DE LA MAJORITÉ

Une France indépendante, pacifique, prospère, et fraternelle au sein d'une Europe unie et dans un monde réconcilié

C'est ce que le peuple de France a choisi avec la V[e] République et avec le Général de GAULLE.

C'est pour cela que le 5 mars, vous voterez dans la clarté, pour une vraie majorité, en donnant vos suffrages à

Gérard PRIOUX

député sortant, et à son suppléant.

Mme Evangéline LANTZ

MAIRE DE LIMETZ (canton de Bonnières) depuis 1959
EXPLOITANT AGRICOLE

ancien lieutenant d'infirmières ambulancières pendant la guerre
Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier des Palmes Académiques

qui est particulièrement digne de représenter à ses côtés les femmes de notre région, les agriculteurs, les communes rurales.

Vu, les Candidats.

VOTEZ STABILITE - VOTEZ MAJORITE

IMP. G. THÉOL - MANTES-LA-JOLIE